



Votants : 75
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 15 septembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 septembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 septembre 2017

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UN ORCHESTRE A L'ECOLE ENTRE L'ECOLE DE LA PLAINE DE SAINT-REMY ET LA CAN

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Marie-Chantal GARENNE à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Isabelle GODEAU à Monique JOHNSON, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOURE à Florent JARRIAULT, Jacqueline LEFEBVRE à Christelle CHASSAGNE, Sophia MARC à Jacques BILLY, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Stéphanie DELGUTTE, Robert GOUSSEAU, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO, Adrien PROUST, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Fabrice DESCAMPS, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170925-c61-09-2017-DE
Date de télétransmission : 28/09/2017
Date de réception préfecture : 28/09/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 SEPTEMBRE 2017

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UN ORCHESTRE A L'ECOLE ENTRE L'ECOLE DE LA PLAINE DE SAINT-REMY ET LA CAN

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN, à travers le Projet d'établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque, intègre, dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire. C'est dans cet objectif que le CRD Auguste-Tolbecque souhaite élaborer et développer un projet pluriannuel d' « Orchestre à l'école ».

Parallèlement, dans le cadre de son projet, l'équipe pédagogique de l'école de la Plaine à Saint-Rémy exprime la volonté de remédier aux difficultés dans les apprentissages fondamentaux et à l'éloignement relatif de certains équipements culturels, par le biais d'un projet d'orchestre à l'école ne nécessitant aucun prérequis vocal, instrumental, théorique ou culturel, privilégiant l'oralité et permettant à des élèves de jouer d'un instrument en groupe « tout de suite » pour susciter la motivation et favoriser la réussite scolaire des élèves.

Ce projet artistique éducatif participera à la dynamique dans l'espace communautaire. Moteur de transformation et de rayonnement de la Culture, facteur de cohésion sociale et de développement, il contribuera à la construction collective dans le temps d'un ancrage identitaire territorial.

Considérant la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention jointe en annexe,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20170925-c61-09-2017-DE Date de télétransmission : 28/09/2017 Date de réception préfecture : 28/09/2017
--

Projet pédagogique : Orchestre A l'école

Contexte :

St Rémy est un village en milieu rural à 10 km de Niort où une assez faible proportion des enfants utilise régulièrement les équipements culturels de la ville : salle de concerts, musées, salle de cinéma, conservatoire...

Ce projet répond à 3 objectifs :

- permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire,
- développer et renforcer leur pratique artistique,
- favoriser un contact direct avec les artistes, les œuvres et les lieux d'art et de culture.

Comme le prévoit le décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, « l'école donne aux élèves une culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur parcours de formation, de s'insérer dans la société où ils vivront et de participer, comme citoyens, à son évolution. »

Les instruments privilégiés pour cet orchestre sont les cordes ; le projet ne nécessite pas de pré-requis vocal ni instrumental, théorique ou culturel, privilégie l'oralité ; il permet à des élèves de jouer d'un instrument en groupe pour susciter leur motivation. En outre, cet atelier fédérerait tous les partenaires qui gravitent autour de l'école tels que l'APE, la municipalité... et permettrait un maillage du territoire.

Modalités d'organisation :

La classe concernée est celle de CE2 - CM1 – CM2 de Mr Sylvain Chesneau avec 27 élèves.

La formation instrumentale retenue : violons, altos, violoncelles et contrebasses.

L'enseignant sera musicien au sein de l'orchestre à l'école (contrebassiste).

Les séances auront lieu dans la salle polyvalente de St Rémy (mise gracieusement à disposition par la commune) chaque jeudi matin de 10H30 à 12 H. Les élèves se déplaceront à pied.

Chaque répétition hebdomadaire sera partagée en deux temps :

-1 temps de tutti

-1 temps d'ateliers en petits groupes

Evaluation :

Une attention particulière sera portée :

- aux résultats scolaires (avant et après la mise en place de l'orchestre) en prenant en compte la moyenne de la classe, le taux de redoublement, l'évaluation en fin de CM2,
- à l'attitude en classe et dans l'enceinte de l'école,
- à l'attitude envers l'école
- à l'ambition,
- à l'estime de soi,
- aux rapports sociaux,
- à la confiance envers les autres,
- à l'attitude dans le cadre du projet et face au dispositif proposé.

Ce projet doit favoriser l'interdisciplinarité et permettre d'associer des disciplines différentes : la littérature, l'éducation artistique...

Il doit permettre de prendre en compte la progression individuelle de l'élève, l'évolution de ses comportements (savoirs-être) dans l'orchestre et ses progrès quant à la compréhension des langages musicaux (savoirs, savoirs-faire).

Le but est de conduire les élèves à se produire régulièrement, enjeu moteur dans l'évaluation du dispositif : des représentations publiques de l'orchestre dans le cadre d'évènements particuliers mais également des rencontres avec d'autres partenaires comme l'orchestre à cordes du conservatoire ou encore des associations musicales du territoire. Ces valorisations deviendront alors un vecteur actif capable d'emporter différentes matières scolaires.

A long terme, nous souhaitons que ce projet permette à l'élève de développer une pratique dépassant le cadre et le temps scolaire au service de la réussite scolaire et de son développement personnel.

Programmes et compétences mises en œuvre dans le cadre du projet

Domaines	Compétences travaillées au cycle III	Compétences travaillées au cycle II	Compétences mises en œuvre en atelier
Français	<p>Comprendre et s'exprimer à l'oral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu. - Parler en prenant en compte son auditoire. - Participer à des échanges dans des situations diversifiées. - Adopter une attitude critique par rapport au langage produit. - <i>Domaines du socle : 1, 2, 3</i> <p>Lire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire avec fluidité. - Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter. - Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome. - <i>Domaines du socle : 1, 5</i> <p>Écrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire des écrits variés. 	<p>Comprendre et s'exprimer à l'oral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte. - Dire pour être entendu et compris. - Participer à des échanges dans des situations diversifiées. - Adopter une distance critique par rapport au langage produit. - <i>Domaines du socle : 1, 2, 3</i> <p>Lire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des mots de manière de plus en plus aisée. - Comprendre un texte. - Pratiquer différentes formes de lecture. - Lire à voix haute. - Contrôler sa compréhension. - <i>Domaines du socle : 1, 5</i> <p>Écrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire des écrits. 	<p>Prioritairement le travail sera fait par oralité, répétition et imitation des sons produits.</p> <p>Puis il passera par une phase de codage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - écouter ; - identifier des sons / structures (se retrouver dans l'environnement sonore permet de se situer dans un milieu) ; - codage des sons pour un passage à l'écrit ; - se repérer dans l'espace (latéralisation) et dans le temps (jeux de rythmes) ; - rappeler une mélodie, un chant, une danse, - verbaliser les actions ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte. - <i>Domaine du socle : 1</i> <p>Comprendre le fonctionnement de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. - Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots. - Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe. - <i>Domaines du socle : 1, 2</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit. - <i>Domaine du socle : 1</i> <p>Comprendre le fonctionnement de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. - Mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu. - Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d'utilisation ; s'en servir pour mieux comprendre. - Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris. - <i>Domaines du socle : 1, 2</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - développer le vocabulaire du sonore ; - utiliser la polyphonie (travail à plusieurs voix du style orchestre) pour organiser les productions musicales du groupe ; - prendre conscience de la phrase musicale (organisation du son, et du rythme). - Capacité à entrer en contact avec des anciens et se mettre en position d'écoute de la mémoire de l'autre, - Capacité à transcrire à l'écrit de propos recueillis oralement, - Prise de conscience historique : les propos collectés devront être resitués dans l'environnement de leur époque.
<p>Education physique et sportive</p>	<p>Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'engager dans les activités sportives et artistiques collectives. - <i>Domaine du socle : 3</i> 	<p>Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accepter et prendre en considération toutes les différences interindividuelles au sein d'un groupe. - <i>Domaine du socle : 3</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - éveiller à la prise de conscience du schéma corporel : coordination, décontraction, respiration, indépendance ; - mémoriser le geste ; - retrouver des rythmes de base ; - assumer sa voix musicale ;

			<ul style="list-style-type: none"> - assumer son rôle au sein du groupe, - prendre conscience du rapport à l'espace, - approche du corps au service du sensible et de l'émotion, - rapport masculin / féminin.
EMC	<p>La sensibilité : soi et les autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. - Se sentir membre d'une collectivité. <p>Le jugement : penser par soi-même et avec les autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les aptitudes à la réflexion critique : en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté. - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. <p>L'engagement : agir individuellement et collectivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'engager et assumer des responsabilités dans l'école. 		<ul style="list-style-type: none"> - partager le matériel ; - respecter le matériel ; - jouer ensemble ; - trouver une unité sonore et de tempo ; - laisser le temps à chacun de s'approprier le texte musical ; - inviter au tutorat dans le travail musical ; - respecter l'écoute de l'autre ; - développer l'autonomie critique.
Mathématiques	<p>Calculer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux, de manière exacte ou 	<p>Calculer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculer avec des nombres entiers, mentalement ou à la main, de manière exacte ou 	<ul style="list-style-type: none"> - travailler les durées ;

	<p>approchée, en utilisant des stratégies ou des techniques appropriées (mentalement, en ligne, ou en posant les opérations).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la vraisemblance de ses résultats. - <i>Domaine du socle : 4</i> 	<p>approchée, en utilisant des stratégies adaptées aux nombres en jeu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la vraisemblance de ses résultats. - <i>Domaine du socle : 4</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - travailler la polyrythmie ; - savoir se placer les uns par rapport aux autres ; - intervenir au bon moment par rapport au morceau, aux autres musiciens.
--	---	--	--

Education musicale	<ul style="list-style-type: none"> - Chanter et interpréter : - Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique. - Interpréter un répertoire varié avec expressivité. - <i>Domaines du socle : 1, 5</i> - Écouter, comparer et commenter : - Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux différents. - Identifier et nommer ressemblances et différences dans deux extraits musicaux. - Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre musicale dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps 	<p>Chanter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chanter une mélodie simple avec une intonation juste, chanter une comptine ou un chant par imitation. - Interpréter un chant avec expressivité. - <i>Domaines du socle : 1.4, 5</i> <p>Écouter, comparer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire et comparer des éléments sonores. - Comparer des musiques et identifier des ressemblances et des différences. - <i>Domaines du socle : 1.1, 1.4, 3, 5</i> <p>Explorer et imaginer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Imaginer des représentations graphiques ou corporelles de la musique. 	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser un vocabulaire technique, spécifique lié à l'instrument et à la musique ; - mémoriser des mélodies (accompagnements, morceaux, mélodies chantées) ; - avoir une attitude d'écoute : s'écouter, écouter l'autre et le groupe ; - développer le chant intérieur ; - travailler en polyphonie et en canon ;
---------------------------	--	--	---

	<p>historique contemporain, proche ou lointain.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Domaines du socle : 1, 3, 5</i> <p>Explorer, imaginer et créer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Imaginer l'organisation de différents éléments sonores. - Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d'invention et d'interprétation. - <i>Domaines du socle : 1.4, 5</i> <p>Échanger, partager et argumenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumenter un jugement sur une musique. - Ecouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité. - <i>Domaines du socle : 1, 3, 5</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventer une organisation simple à partir de différents éléments sonores. - <i>Domaines du socle : 1.4, 5</i> <p>Échanger, partager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préférences. - Écouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité. - <i>Domaines du socle : 1.1, 3, 5</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre que l'orchestre a besoin de chaque capacité donc de chacun ; - jouer selon un tempo et en rythme ; - favoriser la culture musicale en découvrant des variétés de genre et de style selon les époques et les cultures.
--	---	--	--